Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Accueil,27859

20 mars 2013

Accueil

Mais quel point d'attention commun peuvent trouver des antinucléaires entre une école et une gendarmerie ?

Tout simplement deux projets de construction neuves prévues pour héberger du public dans la zone de dangers immédiats de centrales nucléaires (respectivement une école à proximité de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux, dans le Loir-et-Cher et une gendarmerie à proximité de la centrale de Golfech, dans le Tarn-et-Garonne).

La circulaire du 17 février 2010, dite circulaire Borloo, recommande pourtant expressément d'éviter le développement de tout projet sensible dans cette zone.

Pour en savoir plus sur cette circulaire, cliquez ici.

La centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (© EDF 2013)

Suite à des contraintes qui seraient d'ordre technique, les autorités sont pourtant en passe d'autoriser ces constructions avec la bienveillance de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), gendarme du nucléaire. Il n'y aurait pas de solution alternative qui permettrait de protéger femmes enceintes et enfants...

Or en cas d'accident, les personnes concernées se retrouveraient aux premières loges et subiraient les retombées immédiates d'une éventuelle projection de particules radioactives. Mais surtout, même en situation "normale", le voisinage immédiat d'une centrale nucléaire représente un risque pour la santé des populations.

Pour en savoir plus sur ces risques, cliquez ici.